

réduire certaines demandes excessives de l'ouest, et comme le Conseil Spécial du Bas-Canada était favorable au nouveau projet, il put esquisser un bill que le gouvernement britannique adopta avec quelques modifications et fit approuver par le Parlement en 1840. Les élections générales eurent lieu en février 1841, et la législature des provinces unies se rassembla en juin de la même année. Le 3 septembre, M. Robert Baldwin, représentant alors le district électoral de North York, proposa certaines résolutions affirmant le principe du gouvernement responsable, et qui furent acceptées sans ou avec peu d'opposition. Le lendemain, Lord Sydenham, qui avait reçu ce titre depuis quelques semaines, fut victime d'un fatal accident de cheval. Il mourut le 19 septembre 1841.

Les Canadiens-Français étaient presque sans exception opposés à l'union, et il fut donc impossible, à cette époque, d'obtenir la coopération d'aucun de leurs chefs dans la formation d'un ministère. Sir Charles Bagot, successeur de Lord Sydenham, reconnut pleinement, comme ce dernier l'avait fait sans doute lui-même, que la situation était très mauvaise; de plus, il voyait avec quelle facilité une combinaison pouvait se former à tout moment, dans l'assemblée, avec l'aide du vote canadien-français, pour renverser son gouvernement. Il vit sans doute qu'une combinaison de ce genre était sur le point de se former, et il résolut de demander à M. Lafontaine, le plus influent des Canadiens-Français de la Chambre, s'il ne consentirait pas à entrer dans le Cabinet. Cet homme d'état se déclara prêt à accepter la proposition, à condition que M. Baldwin entrerait aussi dans le Cabinet, et qu'en même temps on y ferait un ou deux autres changements, et l'affaire fut arrangée en conséquence. Le gouvernement ainsi formé peut être regardé comme le premier ministère canadien, dans l'acception ordinaire du mot.

Sir Charles Bagot mourut à Kingston au printemps, de 1843, après une longue et douloureuse maladie. Son successeur, Sir Charles Metcalfe, se trouva en désaccord avec ses Ministres sur une question de patronage, et tous, à l'exception d'un seul, donnèrent leur démission. Suivit une élection générale qui eut comme résultat que le Gouverneur-Général fut soutenu par une énorme majorité dans le Haut-Canada, tandis que le Bas-Canada donna une majorité presque égale en faveur du dernier gouvernement. Le gouvernement Draper-Viger, qui arriva ensuite au pouvoir, fut très peu supporté par l'Assemblée, et dans l'élection générale de janvier 1848, alors que Lord Elgin était Gouverneur-Général, Baldwin et Lafontaine rentrèrent en charge par une grande majorité. Un membre important de leur gouvernement fut M. (plus tard Sir) Francis Hincks, qui occupa le poste d'Inspecteur Général ou, comme on dirait aujourd'hui, de Ministre des Finances. Baldwin et Lafontaine s'étant retirés en 1851, le gouvernement fut remanié, avec M. Hincks comme premier ministre et M. A. N. Morin, comme chef de la section du Bas-Canada.

On doit beaucoup de lois utiles au ministère Baldwin-Lafontaine. Seule, la session de 1849 a donné: L'Acte de la Judicature; L'Acte des Corporations Municipales, qui donna au Canada un système pratique de gouvernement local, à peu près le même que celui qui existe aujourd'hui; L'Acte pour amender la charte de l'Université de Toronto, et étendant beaucoup la base de cette institution; une Loi d'Amnistie qui permit aux rebelles de 1837-38 qui n'avaient pas encore reçu leur pardon, de revenir au pays; et la Loi sur les pertes causées par la rébellion.